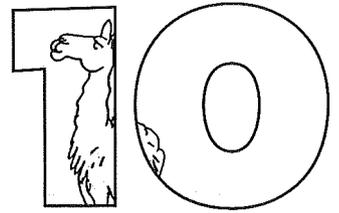




ASSOCIATION DES FAMILLES ADOPTIVES
D'ENFANTS NÉS AU CHILI ♦ JUILLET 2000



LE LLAMA

LETTRE AUX AMIS ET MEMBRES DE L'AFAENAC

« L'enfant ne peut attendre... »

Nous nous sommes donc envolés de Roissy comme prévu, le 1^{er} février de l'An 2000, direction Santiago du Chili, sur un gros Boeing 747 d'Air France. Moins nombreux que nous ne l'avions espéré (Ah, les 3 zones de vacances scolaires qui condamnent les uns à ne jamais pouvoir partir en même temps que les autres !...), nous étions tout de même vingt-cinq en tout, dont neuf enfants, excités et heureux de faire ensemble un voyage qui avait réuni nos familles autour d'un désir commun : (re) découvrir avec nos enfants leur pays d'origine.

Une fois au Chili, nous nous sommes éparpillés conformément au projet de chacun : certains restèrent quelques jours à Santiago, d'autres partirent directement visiter ces terres si incroyablement différentes du sud au nord, les uns vers le Désert d'Atacama, les autres du côté de la Terre de Feu, aussitôt envoûtés par cette nature magique et excessive.

D'autres encore passèrent le plus clair du séjour autour des lieux de naissance de leurs enfants, raccordant des bribes d'histoire, cherchant, et parfois retrouvant des témoins ou acteurs des multiples parcours qui avaient conduit un jour vers la France ces enfants nés à Concepción, Coronel, Talcahuano, Temuco, Lautaro, Chillán, Santiago, Viña del Mar... et j'en oublie.

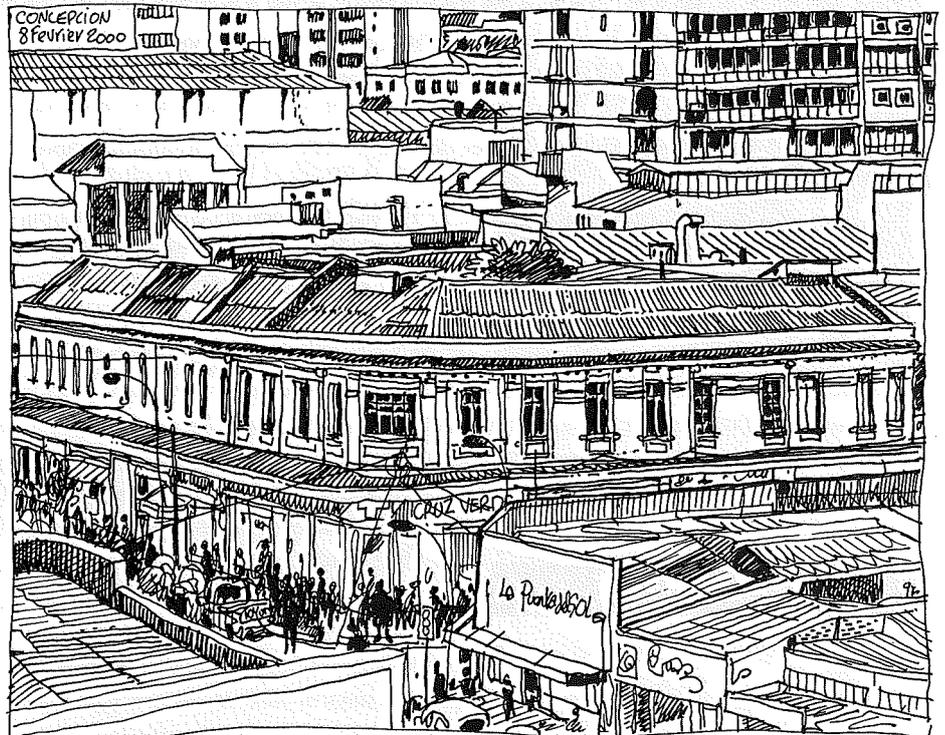
Chacun, sans doute, petit ou grand, aura vécu de façon différente mais inoubliable ce retour aux sources volontaire et, à bien des égards, initiatique. Il ne m'appartient pas d'en parler à leur place et nous avons demandé aux enfants qui en avaient envie de prendre ici la parole pour vous faire partager leurs impressions dans les pages de ce numéro 10 du *Lama*.

Parmi tous ces moments de découvertes et d'émotions fortes, nous n'avons pas

oublié que de nombreux enfants chiliens sont encore en attente d'une famille et continuent de peupler des orphelinats sans perspective de pouvoir en sortir. Pour tenter de savoir comment les différents partenaires chiliens de l'adoption envisageaient l'application de la nouvelle législation et celle de la Convention de la Haye, nous avons rencontré les responsables du *SeName* à Santiago ainsi que

taires chiliens tout en l'interdisant désormais aux célibataires étrangers ?...cette discrimination reste inexplicquée) –, exprimer nos craintes et aussi nos espoirs pour les enfants...

Nous n'avons guère aujourd'hui d'éléments concrets pour nous permettre d'évaluer la situation concernant les nouvelles procédures d'adoption, suite à l'entrée en vigueur des nouveaux textes. Beaucoup



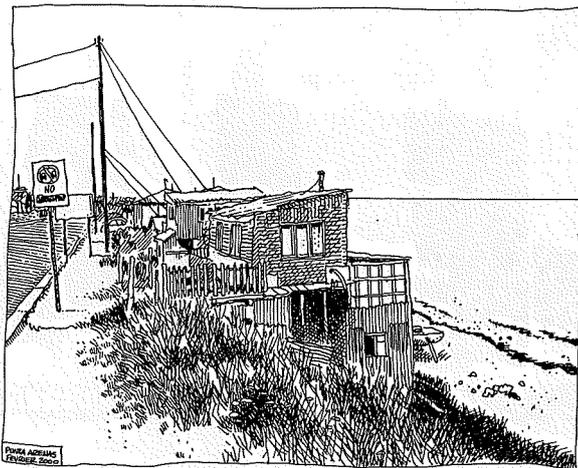
ceux de la division juridique au Ministère de la Justice. Le Consul de France nous a également reçus et nous avons pu, auprès de chacun de ces représentants, soulever un certain nombre de problèmes, poser des questions – sans toujours obtenir les réponses (pourquoi la nouvelle loi autorise-t-elle enfin l'adoption par les célibai-

de questions agitent les candidats français à l'adoption d'enfants chiliens... sachez qu'elles nous préoccupent aussi et que seule l'expérience concrète de ces nouveaux pionniers nous permettra d'avancer, c'est-à-dire de savoir quelle volonté politique manifesterà le nouveau gouvernement chilien – sous la houlette de son nou-

veau Président, Ricardo Lagos – à l'égard de milliers d'enfants privés de famille. Nous souhaitons très vivement que les engagements réciproques qui lient entre eux les pays signataires de la Convention de la Haye – dont la France, puis le Chili depuis un an – conduisent celui-ci à rechercher des solutions pour chacun de ces enfants, y compris au-delà des frontières, toutes les fois qu'il ne se sera trouvé personne pour les accueillir dans leur pays. C'est à ce principe de subsidiarité que nous sommes attachés et nous croyons profondément qu'il est le seul à pouvoir permettre à tous les enfants de trouver leur place sur notre planète Terre.

Les préjugés si souvent exprimés à ce sujet, montrent du doigt l'adoption internationale, comme une véritable mutilation qui couperait l'enfant de ses racines. Cela, nous l'avons lu et entendu bien des fois, au Chili ou ailleurs, mais aussi en France, dans la bouche de certains parlementaires, responsables politiques qui avaient du mal à accepter que l'on puisse désirer un enfant d'un autre pays, d'une autre couleur, d'un autre sang... Cela, nous ne voulons plus ni le lire ni l'entendre et nous voulons faire comprendre que ce n'est pas l'adoption qui

coupe les racines d'un enfant, mais l'abandon dont celui-ci est l'objet. Car l'enfant qui n'a plus personne pour l'aimer, le regarder vivre, pour se soucier de lui et



envisager son avenir, n'a plus de place dans notre monde et n'a plus sa place dans aucun cœur, dans aucune mémoire, dans aucun projet de vie, la voilà la véritable origine du déracinement.

L'adoption, au contraire, est un terreau, un espace de vie et de chaleur dans lequel les racines de l'enfant se reconstituent, se remettent à pousser, à cause justement de cette place qu'il retrouve dans le monde

qui l'entoure : la place d'un être aimé par des parents, des grands-parents, des frères, sœurs, oncles, tantes, amis... tous ces gens qui l'attendaient depuis longtemps sans du tout le connaître, tandis que lui pensait que personne, jamais, ne saurait qu'il était encore vivant derrière les murs de son orphelinat... la place d'un être soudain devenu unique et essentiel pour ceux qui ont choisi de l'accompagner jusqu'au bout de l'existence.

Alors, pour que plus aucun enfant ne continue de perdre, à l'abri des regards et des consciences, les plus précieuses années de l'enfance, il faut bien, une fois encore, laisser conclure Gabriela Mistral, la grande poétesse chilienne, avec toute la simplicité et l'évidence de ses mots, car ils suffisent à indiquer le cap : « L'enfant ne peut attendre... »

Puisse Gabriela Mistral être entendue d'abord dans son pays, le Chili, et partout dans le monde où des enfants attendent que quelqu'un les aime enfin et pour toujours. Car nous sommes convaincus que l'adoption, comme tout ce qui touche à la solidarité humaine, est sans frontières.

*Dominique Grange,
Présidente de l'AFANAC*

ADOPTION INTERNATIONALE : une loi en débat...

Le 28 mars dernier, l'Assemblée nationale a adopté une proposition de loi relative à l'adoption internationale. La proposition initiale déposée par le Professeur Mattéi, a été considérablement remaniée par la commission des lois (retrait total des mesures concernant l'adoption en France).

Ce texte voté en première lecture permet de trouver une "sortie honorable" après les effets dévastateurs de la Circulaire du 16 février 1999.

Au cours de l'entrevue qu'elle a accordée le 14 mars dernier à l'ensemble des partenaires de l'adoption (EFA, Collectif APPO, Fédération des OAA et Collectif des OAA), Mme Guigou, ministre de la justice, s'était engagée à trouver une issue positive à la crise ouverte par la publication de cette circulaire. Les différents groupes politiques représentés à l'Assemblée Nationale ont abouti à un compromis qui peut très brièvement être résumé ainsi:

1°/ Pour les enfants nés dans un pays ayant ratifié la Convention de la Haye ou dans un pays qui reconnaît une forme d'adoption comparable à l'adoption plénière française, la France reconnaîtra le jugement prononcé par le pays d'origine.

2°/ Pour les enfants dont le pays de naissance ne connaît qu'une forme d'adoption comparable à l'adoption simple, le texte de loi prévoit que le contenu du consentement et la transparence de son recueil pourront permettre une adoption plénière en France.

3°/ Pour les pays qui ne reconnaissent pas l'adoption, si le placement a été réalisé dans le respect des droits de l'enfant, avec un consentement éclairé de son représentant légal, la justice française pourra prononcer une adoption plénière.

4°/ Les enfants nés dans un pays de droit coranique sont totalement et clairement exclus du bénéfice de l'adoption française (simple ou plénière). L'application des "droits des enfants" prônée par nos députés (toutes tendances confondues) s'arrête à la porte de certains pays et dans ce cas précis, à la porte du Maroc et de l'Algérie... Nous qui avons vu les conditions dans lesquelles vivent les enfants abandonnés, ne pourrions jamais oublier, jamais nous taire. Nous ne pouvons donc en aucune manière entériner une "conception diplomatique" des droits des enfants, qui permet à des centaines de "sans famille" de mourir en silence, à des milliers d'autres de vivre un enfer quotidien sans aucun espoir.

Ce texte de loi prévoit également:

– que le Conseil supérieur de l'adoption est désormais placé auprès du Premier

SOMMAIRE

Le "Centro ablerio" de Tomé	3
Le voyage de nos enfants	4
Un enfants dans le désert	6
Lycée Charles Péguy. Solidarité avec les enfants de Tomé	6
Ils ont traversé la cordillère	7
À notre cigogne, Silvia Oneto, juge des enfants	8

Ministre ; qu'il sera notamment composé de 2 représentants des associations de parents adoptifs (EFA et APPO) et 2 représentants des OAA (Fédération et Collectif) ayant voix délibératives.

– qu'une représentation identique existera au sein de l'Autorité Centrale mais avec voix consultatives.

Tous les groupes politiques représentés à l'Assemblée ont voté "POUR" la proposition de loi Mattéi, à l'exception du groupe communiste qui s'est abstenu. Ce texte législatif constitue une avancée certaine, en particulier pour les familles qui attendent dans l'angoisse une réponse à leur demande d'adoption plénière pour des enfants que la Circulaire du 16 février 99 mettait au ban de l'adoption. Il permet également une avancée dans le domaine de la concertation institutionnelle avec les partenaires de l'adoption. Malgré ses très graves limites, il nous paraît souhaitable qu'il soit voté à l'identique par le Sénat dans les plus brefs délais. La clarification définitive de certaines procédures d'adoption internationale pourra ainsi être réalisée et la justice être enfin rendue.

Martine Gazel

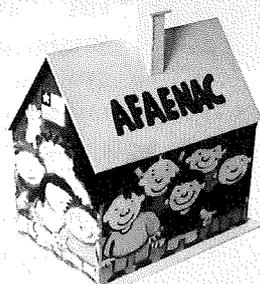
Le "Centro abierto" des enfants de Tomé

LA CONSTRUCTION D'UN "CENTRE D'ACCUEIL" POUR LES ENFANTS DÉFAVORISÉS DE LA POBLACIÓN "LOS TILOS-BELLAVISTA" DE TOMÉ EST EN BONNE VOIE

Au mois de février 2000, nous avons rapporté du Chili l'acte officiel selon lequel un terrain de 1 162 m² était cédé pour une durée de 30 ans à la "Corporación Lucerito", afin que nous y construisions le "Centro abierto" que les enfants de la población "Los Tilos-Bellavista" attendaient depuis maintenant sept longues années.

Le "Centro abierto" sera mieux qu'un restaurant, il continuera à permettre aux enfants de la "población", d'être nourris, de prendre leur repas de midi. Mais en plus les enfants et leurs parents seront accueillis durant toute la journée par le personnel du centre. L'espace ouvert durant cette période permettra de stimuler la créativité et le développement des enfants en âge scolaire et de contribuer à la recomposition du tissu social de la "población" désintégré par la misère...

Un architecte chilien, Eduardo



Feuerhake (qui a construit entre autres, le MAM, le Musée d'Art Moderne de Chiloé) est aujourd'hui au travail pour dessiner le projet qu'il a accepté de réaliser pour les enfants de Tomé. Le coût estimé par notre architecte pour la réalisation des travaux est d'environ 300 000 F. La somme dont nous disposons aujourd'hui est de 110 000 F. Notre objectif aujourd'hui est de nous donner les moyens nécessaires pour mener à son terme cette entreprise.

C'est bien en-dessous du budget général des travaux, c'est pourquoi nous lançons un nouvel appel à la

solidarité. Aidez-nous à atteindre notre objectif, avec l'AFAENAC, construisez le "Centro abierto" de Tomé. Si vous connaissez parmi vos proches ou vos relations des personnes, des membres d'associations, de fondations, de sociétés... susceptibles de nous aider faites nous les connaître. Nous nous adressons à tous ceux qui souhaitent apporter un soutien concret aux enfants défavorisés de Tomé, en créant pour eux cet espace de bien-être et de liberté.

Daniel Pinós

Envoyez vos dons par chèque à l'ordre de l'AFAENAC, en indiquant pour Tomé au dos (don déductible, vous recevrez un formulaire à joindre à votre déclaration d'impôts de l'année prochaine).

Secrétariat de l'AFAENAC :
Patricia Bell Leleu,
118 rue de la Croix Nivert, 75015 Paris

→ Pour de plus amples informations sur notre projet vous pouvez appeler Daniel Pinós au 01 47 39 79 74

Soirée de solidarité avec les enfants de Tomé

Jeudi 12 octobre

à partir de 19 heures

au Centre culturel "La Clef"

21 rue de la Clef - Paris 5^e - M^o Censier-Daubenton

avec la vente aux enchères au profit de Tomé d'une sérigraphie originale de Jacques Tardi et de nombreuses surprises...

animée par le Théâtre Aleph d'Oscar Castro



Le voyage de nos enfants

Le Chili vu par Baptiste, Rachel et Oscar



« Ce que j'ai aimé au Chili ce sont les paysages du Désert d'Atacama et aussi Santiago et l'Hotel San Andrés. Je me suis intéressé à l'histoire Mapuche et j'ai apprécié le "Salar de Atacama" où il y avait de magnifiques flamands roses.

Ce qui m'a surpris, c'est que le Chili est un pays moins riche que ce que je pensais. Je suis très content d'avoir retrouvé des gens chiliens. Le voyage a été riche en émotions...

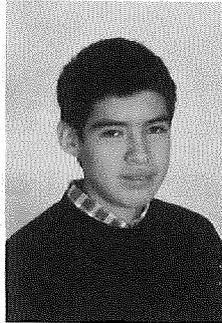
Je pense que je vais retourner au Chili quand je serai plus grand. »

Baptiste LELEU, 13 ans

« Le Chili est pour moi le pays le plus étonnant et le plus beau de tous ceux que j'ai visités. Pour y arriver, il faut survoler la Cordillère des Andes, chaîne de montagnes très impressionnantes.

Je suis allée trois fois au Chili. La première fois ce fut la découverte de ce pays (en 1993), la seconde la rencontre avec ma petite soeur Lisa (en 1996), et cette fois-ci – la troisième (en l'an 2000 !) – aura été l'occasion d'approfondir tous ces bons moments passés là-bas.

A Santiago, en février dernier, des monuments comme La Moneda étaient en cours de rénovation et la



Plaza de Armas a été modernisée. Les rues du centre ville étaient propres ; en été on rencontre souvent des chiliens assoiffés (mais pas de crottes comme en France !) et plein de sourires.

J'ai revu des gens chers à mon coeur, comme ma marraine Verónica, directrice du foyer d'où je viens. La misère règne toujours

visages tellement tristes en nous voyant quitter les lieux... Quelquefois, quand je pense à ces regards depuis la France, j'ai les larmes aux yeux. »

Rachel TARDI, 13 ans

C'était encore la période scolaire de février quand nous sommes partis pour le Chili, mes parents, mes deux soeurs et moi.

Nous avons visité des endroits magnifiques, plus extraordinaires les uns que les autres. Le voyage au Chili a été vraiment bénéfique pour



Le Palais de la Moneda sous le voile

mais j'ai été frappée par la gaieté des Mapuches qui dansaient et chantaient dans la rue principale de Concepción pour expliquer leurs luttes et faire appel à la solidarité des gens. Ils savent toujours mettre de l'ambiance dans les rues. A Concepción ou dans d'autres petites villes, les rues ne sont pas goudronnées mais en terre battue. Dans cette région plus au sud se trouvent beaucoup d'orphelinats : sentiment de prison pour les enfants, aucun sourire sur leurs

moi, aussi bien sur le plan linguistique que sur le plan touristique. Là-bas j'ai retrouvé des copains chiliens que je n'avais pas vus

depuis trois ans – Mathias, Giovanni, Maximo, Andrea... je me souviens des moments passés ensemble à arpenter les rues de Santiago,





de Concepción, pour trouver des nouvelles cartes Magics qui nous intéressaient les uns et les autres. J'ai adoré l'île de Chiloe avec ses

maisons sur pilotis (appelées là-bas palafitos), mais plus particulièrement la réserve sauvage de pingouins située près de Punta Arenas en Patagonie. La Patagonie ressemble à un désert refroidi par le vent glacé qui souffle presque tout le temps. Cette atmosphère donne un effet excitant à la toundra où on ne rencontre pas âme qui vive, à part quelques touristes, surtout des Argentins.

C'était mon troisième voyage au Chili et je serai toujours heureux d'y retourner car c'est le pays où je suis né.

Oscar TARDI, 15 ans

¡Hasta siempre compañero!

C'est avec énormément de peine que nous venons d'apprendre la disparition brutale de notre ami Gérard Mélinand.

Il était à la tête de l'imprimerie "Expressions". Depuis plusieurs années, "Expressions" imprime à prix solidaires "Le Lama", mais aussi nos tracts et nos auto-collants. Le dépliant couleurs de soutien aux enfants de Tomé nous a été offert par "le grand Gérard" et ses compagnons d'"Expressions".

Sensible à toutes les réalités sociales, il avait pris fait et cause pour les enfants déshérités du Chili et d'ailleurs. Imprimeur et libertaire, il était au service des associations comme la nôtre, pour que demain voit la naissance d'"un autre futur" pour tous.

À sa famille, aux travailleurs d'"Expressions", à tous ses amis, nous envoyons un message de solidarité.

COMPOSITION DU BUREAU DE L'AFANAC

Le Conseil d'Administration de l'AFANAC a élu le 18 avril dernier les membres de son bureau.

Présidente : Dominique Grange

Vice-Présidente : Martine Gazel

Vice-Président (chargé du fichier) :
Louis Madeleine

Vice-Président (chargé de la communication) :
Daniel Pinós

Trésorière : Danièle Grégoire

Secrétaire : Patricia Bell Leleu



PERMANENCES TELEPHONIQUES D'ACCUEIL AUX POSTULANTS

NORD

Jeudi 18h 30-20h 30
03-20-98-35-09

Frédérique ALLARD

BRETAGNE

Jeudi 19h-21h
02-96-74-71-22

Michèle FACQ-PESTOURIE

BORDEAUX

Mardi 20h 30-22 h
05-56-97-63-54

Martine et Pierre BOSSOUTROT

MIDI-PYRENEES

Lundi 20h 30-22 h
05-59-70-31-07

Marianne DAUZAS

REGION PACA

Mardi 20h 30-22 h
04-66-25-72-92

Laurie MOTTE

Un enfant dans le désert

Adoption

Un enfant dans un désert
Que Saint-Exupéry survola,
Voudrait être apprivoisé.

Il attend sans savoir
Ce qu'il faut attendre
Au fond de sa solitude.

Il ignore, c'est mieux ainsi,
Que nous chavirons dans sa recherche,
Au milieu d'une cruelle tempête,
Dans un océan de paperasse.

Il ignore, et c'est bien mieux,
Les barricades et les tranchées
Et les croche-pieds du destin,
Qui nous séparaient de lui.

Un enfant, dans le désert
Des sentiments provisoires,
Ne sait pas ce qu'est une famille.

Et pour l'instant,
Il grandit solitaire
Alors que nous remuons la terre
Pour nous approcher de lui.

Tes parents dans le désert
Que Saint-Exupéry survola
Voudraient t'appeler "mon fils"
Et rassasier ta soif d'amour.

Rodrigo Durand (Décembre 1999)

Rodrigo Durand est né à La Serena, dans le nord du Chili, en 1962. Il vit et enseigne en France depuis dix-huit ans. Il a publié un recueil de poèmes : "Entre rêves et cauchemars"/"Entre sueños y pesadillas", publié aux Editions Laporte dans une édition bilingue français/espagnol.

Nous sommes très heureux de publier ce poème qu'il nous a adressé pour Le Lama. Rodrigo l'a écrit en 99, au moment où lui et son épouse Sylvie, dont la candidature d'adoption avait été déposée au Sename depuis plusieurs mois (bien avant l'entrée en vigueur de la nouvelle loi et de la Convention de la Haye), se voyaient renvoyer leur dossier à la maison (c'est-à-dire à la case départ!...) par le Sename, sous prétexte qu'il fallait désormais suivre la "procédure La Haye" et tout recommencer via la MAI...

L'AFAENAC a vivement protesté contre de telles méthodes qui, outre le fait qu'elles sont inutiles et bureaucratiques, ont suscité chez plusieurs familles ainsi renvoyées à la case départ, un véritable découragement en même temps qu'une réaction de colère tout à fait légitime. Seuls ceux qui ont fait un jour une démarche d'adoption à l'étranger peuvent savoir de quelle symbolique est chargée la constitution minutieuse du précieux dossier et combien son arrivée dans le pays de leur futur enfant représente une étape psychologiquement décisive dans leur cheminement vers lui... Nous regrettons vivement – et nous l'avons exprimé auprès du service public français compétent – que le cas de nos amis Durand et de quelques autres, n'aient pas été l'objet d'un traitement un peu plus humain, un peu mieux adapté à la particularité d'une situation qui les plaçait bien malgré eux "entre deux législations" (et que dire de cette célibataire française, postulante à l'adoption d'un enfant jusqu'à 12 ans, dont la candidature avait été retenue par le Sename et qui s'est vu renvoyer son dossier suite à la nouvelle loi qui exclue désormais de l'adoption les célibataires étranger(s)?...).

Il nous a semblé important que nos lecteurs sachent dans quel contexte ce poème avait été écrit. D'autant que pour les Durand, aujourd'hui, c'est à nouveau l'euphorie puisque – cadeau de la vie et surprise du destin –, un petit Manuel de 14 mois, né, non pas au Chili, mais dans le Val de Marne, est arrivé à leur foyer au début de l'an 2000 !

Toute l'équipe de l'AFAENAC se réjouit de tout cœur pour Manuel, pour Guillermo son grand-frère, et bien sûr pour leurs heureux parents, Sylvie et Rodrigo. D.G.

COLLEGE CHARLES PÉGUY (PARIS XI') : SOLIDARITE AVEC LE FOYER BERNARDITA SERRANO

Au Collège Charles Péguy, chaque année, les élèves de 5^e et 6^e organisent une collecte pour soutenir un projet humanitaire proposé par une élève. Au premier trimestre 1999, quand on était à la recherche d'un projet, j'ai pensé qu'on pourrait aider d'une façon ou d'une autre le foyer Bernardita Serrano, à Concepción, que nous connaissons bien. On a contacté Verónica Riquelme, la Directrice, et elle nous a parlé d'un projet très important : la construction d'une salle d'activités pour le niveau des tout-petits. Le but de cette construction : "que les enfants soient stimulés et se développent mieux grâce à un lieu fait spécialement pour eux et plus motivant aussi pour le personnel qui travaille au quotidien avec eux". La salle prévue, d'une superficie de 25m², devait s'appuyer sur un mur déjà existant. Verónica a aussi fourni le devis et j'ai apporté le projet au Collège qui l'a accepté.



Les enfants et le personnel du Foyer Bernardita Serrano

Puis Maman est venue projeter aux élèves et enseignants un film vidéo : "Utile", tourné au foyer par un papa d'enfants adoptés au Chili, Jean-François Bocquet. Il y avait également une dame colombienne qui était là pour nous parler de l'Amérique du Sud.

Verónica nous a ensuite envoyé une lettre dans laquelle "elle remercie de tout cœur Rachel et ses camarades, ses professeurs, les responsables du Collège Charles Péguy et leur envoie un baiser fraternel de la part de tous les enfants du foyer. Elle assure enfin de son amitié cette équipe si humaine qui a pris la décision de collaborer avec l'institution dont elle a la responsabilité".

Pour récolter de l'argent parmi nos familles et amis, nous avons organisé plusieurs activités : une vente de billets de Tombola, une confection et vente de gâteaux, une petite fête dans l'école avec des jeux. On a aussi fait des panneaux avec des photos du foyer et une carte du Chili, et Papa a dessiné une affichette qu'on a reproduite et collée un peu partout dans l'école.

La collecte a rapporté 16 500 F et nous avons tous été super contents. Ensuite, début février, on est partis en famille au Chili et on est allés à Concepcion. En présence de tous les enfants et de tout le personnel du foyer, j'ai remis à Verónica l'enveloppe contenant la somme collectée, plus quelques dons ajoutés par des familles (en tout il y avait 21 000 F, environ 3 000 dollars). Maman a fait un petit discours, puis Verónica à son tour a remercié le Collège Charles Péguy et m'a embrassée. J'ai été très émue et j'ai même un peu pleuré. A la fin, les enfants nous ont offert des dessins et ont fait une danse en notre honneur.

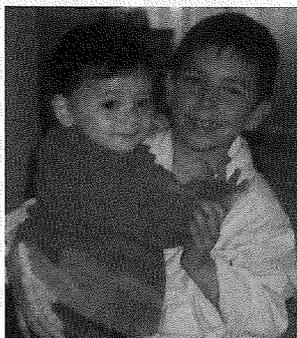
Depuis, nous avons reçu les photos des étapes de la construction de la salle qui est maintenant pratiquement terminée, mais comme elles sont encore au Collège où je les ai apportées, on n'a pas pu les récupérer à temps pour les publier dans ce numéro du Lama !

Je suis très heureuse que nous ayons pu, avec les élèves et les enseignantes de mon école, contribuer à améliorer un peu les conditions de vie pour les bébés du foyer et j'espère continuer à les aider.

Rachel Tardi (élève de 5^e)

Ils ont traversé la cordillère ! Ils ont traversé la cordillère !

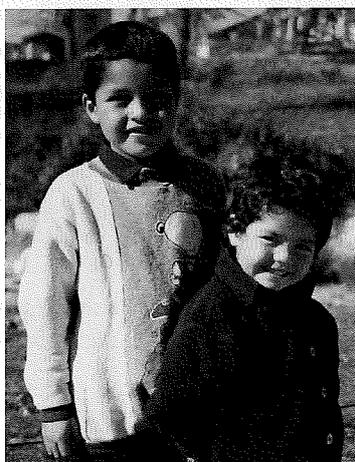
Caroline Bechacq (6 ans) de Talcahuano, Justine et Fabien (7ans) Rousseau sont arrivés de Concepción avec l'aide de l'œuvre d'adoption *Renaître*.



Monsieur et Madame Luc d'Avezac de Castera sont heureux de vous faire part du mariage de leur fille Marie-Alix d'Avezac de Castera, née en 1978 à Concepción (Chili) avec Nicolas Boulloux, le 22 juillet 2000 à Angoumé (Landes). La messe de mariage sera célébrée par le "Papi du Chili", le père André Shlosser que beaucoup de familles de l'AFAENAC connaissent pour son dévouement et son action menée depuis plus de 40 ans au service des enfants chiliens privés de famille au sein de l'Instituto de promoción social, à Concepción, puis à Arica. L'AFAENAC adresse toutes ses félicitations à ala famille d'Avezac de Castera, adhérente fidèle de l'association. Elle souhaite aux futurs époux tous les bonheurs du monde.

La chance enfin nous a souri ! Après trois ans d'attente et de pagaille, Guillermo et nous sommes heureux de vous présenter notre adorable Manuel, né le 30 décembre 1998 et arrivé chez nous le 8 avril 2000.

Guillermo, Sylvie et Rodrigo Durand (Limeil Brevannes)



Enzo (7 ans) et Carla (4 ans et demi) Foulquié sont arrivés de Concepción le 30 décembre 1999.

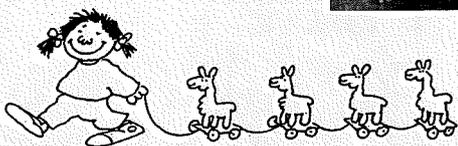
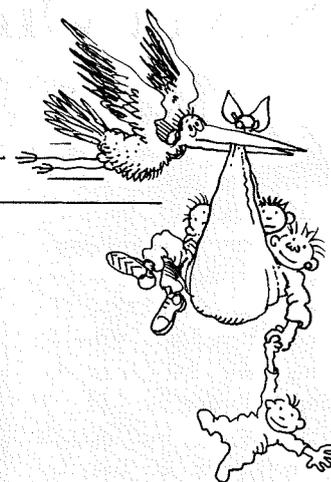
Jacques Foulquié (Annecy le Vieux)

Le 13 janvier 2000, Victor débarque de Los Angeles (Chili).

Il pose son sac chez Nati et décide d'être heureux.

Le Comité de soutien y est pour quelque chose.

Nati Zapatero (Bruxelles)



ASSOCIATION DES FAMILLES ADOPTIVES D'ENFANTS NES AU CHILI BULLETIN D'ADHESION 2000

Monsieur et/ou Madame :

Adresse :

Téléphone : Fax :

Famille adoptive : nombre d'enfants nés au Chili : Année (s) d'adoption :

Postulants

Autre : grand-parents d'enfants nés au Chili, amis, sympathisants...

Merci de joindre votre chèque d'adhésion à l'ordre de l'AFAENAC (don déductible ; vous recevrez un formulaire à joindre à votre déclaration d'impôts de l'année prochaine)

160 F

260 F

..... F

Secrétariat de l'AFAENAC : Patricia Bell Leleu, 118 rue de la Croix-Nivert, 75015 Paris

À notre cigogne, Silvia Oneto, juge des enfants

Le 7 mai dernier, l'œuvre d'adoption "RENAÎTRE", qui fut fondée par des parents adoptifs d'enfants chiliens a fêté ses 10 ans d'existence et d'activité. Pour cet anniversaire, une invitée d'honneur: Madame Silvia ONETO, qui fut pendant plus de vingt-cinq ans Juge des enfants auprès du 2^e Tribunal de mineurs de Concepcion et qui est magistrat à la Cour d'Appel de Concepcion depuis bientôt deux ans. Nous espérons que nos amis de "Renâître" voudront bien nous raconter cette journée dans le prochain Lama car nombreux sont ceux qui sont devenus parents dans le bureau de notre chère Silvia, notre "cigüeña chilena" (notre cigogne chilienne), comme certains d'entre nous l'appellent. J'ajoute que nous avons été très sensibles au fait

d'être prévenus de la venue de Silvia en France par nos amis Françoise et Bernard Loustaunau, membres actifs de "Renâître" et adhérents de la première heure à l'AFANAC.

Silvia a donc séjourné quelques jours à Paris, mais nous avons manqué de temps pour pouvoir organiser une réunion de l'association autour de sa venue. Les

moments passés en sa compagnie furent donc improvisés en petits comités, avec ceux et celles de l'association qui se sont trouvés disponibles à ce moment-là (en

maintenu avec elle ce lien unique, né d'une confiance elle aussi unique : celle qu'elle leur a un jour témoignée en décidant qu'ils étaient les parents qu'il fallait, pour des enfants délaissés dont le devenir était entre ses mains.

Pour la façon dont tu as rempli ton rôle magnifique de juge des enfants, te battant envers et contre tous pour en arracher le plus grand nombre possible à l'abandon, à la solitude, à l'oubli, en tentant chaque fois que c'était possible de trouver pour eux des solutions définitives, des parents pour la vie, au Chili ou ailleurs, pour tout cela, chère Silvia, nous voulons te dire merci dans les

colonnes de notre petit journal qui sans nos enfants n'aurait pas de raison d'être.

Dominique Grange



Lili Tardi, Silvia Oneto, Christopher, Adriana et Daniel Pinós

pleine période des ponts du 1^{er}, puis du 8 mai...).

Comme toujours avec Silvia, les discussions, les échanges, – avec nous les adultes, mais aussi beaucoup avec nos enfants, nos ados... – furent riches, passionnants, souvent émouvants à cause de tout ce qu'ils faisaient surgir dans la tête de chacun. Nous avons retrouvé avec bonheur cette femme merveilleuse, vraie, simple et sensible, intelligente et tolérante, qui inspire à la fois respect et affection profonde à ceux qui à travers le temps ont

Informations générales... Informations

● INFORMATION AUX CANDIDATS À L'ADOPTION

La MAI (Mission de l'Adoption Internationale) nous a prié de faire savoir aux candidats à une adoption internationale que les horaires d'accueil du public dans ses bureaux ont changé. La MAI reçoit désormais les candidats – toujours sans rendez-vous – tous les matins, du lundi au vendredi, de 9h30 à 12h30.

MAI

**244 Bd St Germain
75007 - PARIS**

Tel.: 01-43-17-90-90

Internet: www.diplomatie.fr/mai

● TROISIÈME FÊTE DE L'ADOPTION INTERNATIONALE. ENFANCE ET FAMILLES D'ADOPTION DU 93

Les associations de familles adoptives par pays d'origine (APPO)

vous invitent à un grand pique-nique

**LE DIMANCHE 10 SEPTEMBRE À PARTIR DE 11H
Grand Hall du Parc Montreuil
4 rue Babeuf
93100 - MONTREUIL**



**LE LAMA N° 10
juillet 2000**

ISSN en cours

Photos : AFAENAC

Illustrations : Jacques Tardi

Conception : Daniel Pinós

Imprimerie : Expressions

Secrétariat de l'AFANAC :
Patricia Bell-Leleu
118 rue de la Croix-Nivert
75015-Paris